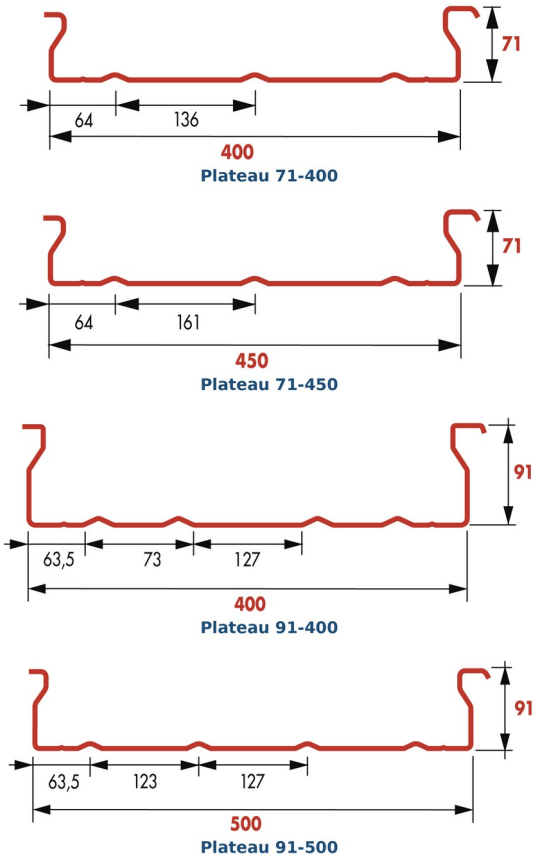
CAHIER DE POSE

PLATEAUX DE BARDAGE

Guide de mise en œuvre — paroi support de bardage double peau



Profils 71-400 · 71-450 · 91-400 · 91-500

Réception · Pose · Fixations · Isolation · Points singuliers · Contrôles

Conforme aux Recommandations Professionnelles RAGE (juillet 2014)

Réf. : CP-PB-001 | Version : 1.00 | Date : 13/10/2026

Sommaire

1. Objet et documents de référence....3
1.1 Objet....3
1.2 Domaine d'emploi....3
1.3 Documents de référence....3
2. Réception et préparation....3
2.1 Réception de la structure porteuse....3
2.2 Réception, manutention et stockage des plateaux....3
2.3 Contrôle dimensionnel du profil....4
2.4 Calepinage et sens de pose....5
2.5 Outillage nécessaire....5
2.6 Outillage interdit....5
3. Pose des plateaux....6
3.1 Mise en place, appui et emboîtement....6
3.2 Aboutements (extrémité, continuité, bout à bout)....6
3.3 Fixations aux appuis....7
3.4 Couturage des lèvres....8
3.5 Contrôle de la largeur de pose....8
3.6 Déplacement des lèvres....9
3.7 Pose en quinconce....9
3.8 Porte-à-faux....9
3.9 Interruption au droit des planchers....9
4. Pare-vapeur et isolation....9
4.1 Pare-vapeur....9
4.2 Isolation — exemple 1 : deux couches croisées (RAGE)....9
4.3 Isolation — exemple 2 : procédé ROCKBARDAGE (Avis Technique)....11
5. Pose de la peau extérieure....12
5.1 Écarteurs....12
5.2 Fixation de la peau extérieure....12
6. Points singuliers....12
6.1 Pied de bardage....12
6.2 Tête de bardage et acrotère....12
6.3 Angles et encadrements de baies....13
7. Tolérances de pose et réception....13
8. Contrôles en cours de pose (check-list)....13
9. Sécurité et précautions....13

1. Objet et documents de référence

1.1 Objet

Le présent cahier de pose décrit la mise en œuvre des plateaux de bardage PROFIL C (profils 71-400, 71-450, 91-400, 91-500), en paroi support intérieure d'un bardage double peau. Il s'adresse au poseur et complète le cahier des charges techniques « Plateaux de bardage » (spécifications produit) et les Recommandations Professionnelles RAGE.

1.2 Domaine d'emploi

Les plateaux sont posés horizontalement sur l'ossature primaire ; ils reçoivent l'isolant, puis la peau extérieure (plaques nervurées) directement ou par l'intermédiaire d'écarteurs. La pose verticale des plateaux et le support de peaux autres que nervurées ou ondulées ne sont pas visés.

1.3 Documents de référence

- **Recommandations Professionnelles RAGE** — « Bardages en acier protégé et en acier inoxydable » (juillet 2014), §8.4 Mise en œuvre.
- **NF EN 1090-2, NF EN 13670, NF DTU 21, NF DTU 31.1** — réception de la structure porteuse (acier, béton, bois).
- **Cahier des charges techniques « Plateaux de bardage » PROFIL C** et fiches d'accessoires / fixations (Faynot).
- **Fiche de préconisations Transport / Manutention / Stockage** de PROFIL C.
- **Avis Technique ROCKBARDAGE n° 2.2/14-1625_V4** (ROCKWOOL, valide jusqu'au 31/03/2030) — pour l'exemple d'isolation du §4.3.

2. Réception et préparation

2.1 Réception de la structure porteuse

Avant la pose, l'entreprise réceptionne obligatoirement la structure porteuse (NF EN 1090-2 pour l'acier, NF EN 13670 / NF DTU 21 pour le béton, NF DTU 31.1 pour le bois). Le bardage n'a pas pour fonction de rattraper les défauts de positionnement, d'alignement ou d'aplomb de la structure. La tolérance d'aplomb couramment admise est de l'ordre de ± 2,5 mm/m sans excéder ± 25 mm.

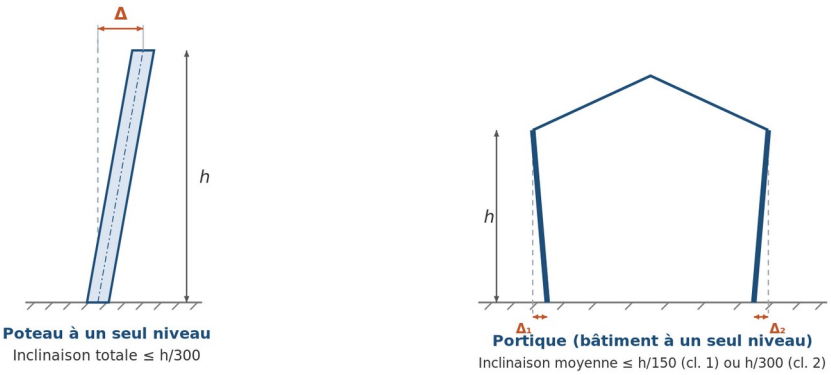


Figure 1 — Tolérances d'inclinaison des poteaux à la réception (d'après NF EN 1090-2, Tableau B.17).

2.2 Réception, manutention et stockage des plateaux

- À la livraison, vérifier la marchandise en présence du transporteur (quantité, aspect, absence de dommage) avant de signer le bon de livraison ; formuler toute réserve par écrit.

- Avant la pose, réaliser le contrôle dimensionnel du profil (§2.3).
- Décharger chaque palette individuellement ; au dépilage, manipuler les plateaux sur chant, une personne à chaque extrémité, sans frottement.
- Stocker à l'abri (pluie, neige, soleil, vapeurs), sur sol stable et ventilé, paquets inclinés d'environ 5° pour l'écoulement ; aucune humidité ne doit pénétrer entre les plateaux (risque de rouille blanche).
- Retrait du film de protection de la face vue : entre 10 et 40 °C, sans à-coups, et au plus tard 6 mois après la livraison.

2.3 Contrôle dimensionnel du profil

Avant la pose, le poseur contrôle par sondage le profil des plateaux livrés : au moins un plateau par paquet (ou par lot de fabrication repéré sur l'étiquette), et systématiquement en cas de doute sur l'emboîtement. Un plateau hors tolérance n'est pas posé ; l'écart est signalé par écrit à PROFIL C avant toute mise en œuvre.

Conditions de mesure

- Plateau tel que livré, posé à plat (plage en dessous) sur au moins trois appuis également espacés, sur une surface plane et rigide.
- **Toutes les mesures de section sont faites à au moins 200 mm des extrémités** (évasement des bouts de coupe) ; la largeur utile est relevée en b1 et b2, à 200 mm de chaque extrémité, puis en b3 à mi-longueur.
- Épaisseur mesurée au micromètre sur une partie plane, à plus de 40 mm des rives ; déduire l'épaisseur des films de peinture (environ 0,03 mm) pour retrouver l'épaisseur de l'acier revêtu.

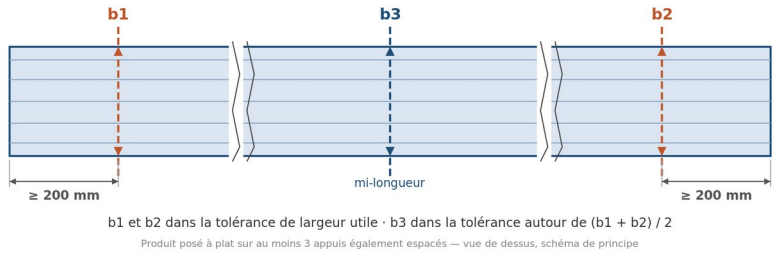


Figure 2 — Position des mesures de largeur utile : b1 et b2 à 200 mm des extrémités, b3 à mi-longueur.

Contrôle	Méthode / instrument	Valeur nominale	Tolérance
Largeur utile b_u	Mètre ou réglet, entre faces extérieures des ailes, en b1, b2 et b3	400 / 450 / 500 mm	± 2 mm (PROFIL C) — limite RAGE ± 3 mm ; b3 dans la tolérance autour de (b1 + b2) / 2
Hauteur h	Réglet et équerre, hors tout, perpendiculairement à la plage	71 / 91 mm	± 1,5 mm
Cotes de plage (nervures)	Réglet, depuis la face extérieure de l'aile	71-400 : 64 / 136 · 71-450 : 64 / 161 · 91-400 : 63,5 / 73 / 127 · 91-500 : 63,5 / 123 / 127	± 3 mm (NF EN 1090-4, tableau D.1)
Épaisseur e	Micromètre (palmer), partie plane	0,75 / 0,88 / 1,00 / 1,25 mm	± 0,09 / ± 0,10 / ± 0,10 / ± 0,12 mm (NF EN 10143)
Longueur L	Mètre ruban, selon l'axe du plateau	Longueur commandée	0 / + 0,003 × L (L ≥ 2000 mm)
Équerrage	Équerre en bout de plateau	—	≤ 1 % de b_u (4 à 5 mm)

Contrôle	Méthode / instrument	Valeur nominale	Tolérance
Rectitude (flèche latérale)	Cordeau tendu entre les extrémités, côté concave	—	≤ 1 mm/m
Lèvres	Visuel et réglet : forme, parallélisme, absence d'écrasement ou de pli	Selon profil	Emboîtement possible sans forcer

Tolérances du cahier des charges « Plateaux de bardage » (§3.1 et §3.3, à confirmer sur la fiche produit) ; largeur utile des plateaux ≤ 600 mm : ± 3 mm selon RAGE §7.1.1.b, Tableau 7. Consigner les relevés (n° de lot, b1, b2, b3, h, e, L) sur la fiche de réception.

2.4 Calepinage et sens de pose

Les plateaux se posent à l'horizontale, lèvres orientées vers le bas, plage (face vue) côté intérieur. Établir le calepinage et repérer les niveaux : la pose progresse de bas en haut. Vérifier l'implantation du premier plateau (niveau et alignement), dont dépend la régularité de l'ensemble.

2.5 Outillage nécessaire

Prévoir avant le démarrage l'outillage suivant, en bon état et adapté à l'acier prélaqué :

Outil	Usage	Recommandation
Visseuse électroportative à réglage de couple ou butée de profondeur	Pose des vis autoperceuses (fixations et coutures)	Embout adapté à la tête des vis (TK12) ; serrage sans écraser la rondelle ni déformer le plateau
Cloueur à poudre (ex. Hilti DX 76-PTR / DX 860-ENP, SPIT P560) + cartouches	Pose des clous à pisto-scellement (option, §3.3)	Plateaux pleins sur acier ≥ 6 mm uniquement ; opérateur formé ; réglage de puissance par essais sur chantier
Grignoteuse	Coupe des plateaux (longueur, découpes)	Outil de coupe à privilégier ; coupe à froid sans échauffement
Cisaille à tôle (manuelle ou électrique)	Coupes droites, ajustements	Coupe à froid
Lime / ébavureur	Élimination des bavures après coupe	Systématique sur toutes les rives coupées
Micromètre (palmer), réglet, équerre, mètre ruban	Contrôle dimensionnel du profil à réception (§2.3)	Instruments en bon état ; mesures à au moins 200 mm des extrémités
Cordeau à tracer, niveau / laser, fil à plomb, mètre	Calepinage, implantation du 1er plateau, contrôle de la largeur de pose et de l'aplomb	Contrôle tous les 5 à 10 plateaux (§3.5)
Marqueur feutre	Repérage, traçage sur le plateau	Effaçable, sans graphite
Brosse souple / aspirateur	Retrait des copeaux et limailles de perçage	En fin de chaque zone (évite les points de rouille)
Peinture de retouche + pinceau fin	Retouche des rives de coupe et rayures	Peinture compatible avec le revêtement d'origine
Gants anti-coupure, sangles / palonnier	Manutention des plateaux	Manipulation sur chant
Moyens d'accès en hauteur (nacelle, échafaudage) et EPI	Travail en hauteur	Selon le plan de prévention du chantier

2.6 Outillage interdit

Outil ou pratique interdit	Raison
Disqueuse / meuleuse d'angle, tronçonneuse à disque abrasif	Échauffement et projections incandescentes : brûlure du revêtement, amorce de corrosion sur le plateau et les éléments voisins
Chalumeau, découpe thermique, soudage	Destruction du revêtement métallique et organique ; corrosion

Outil ou pratique interdit	Raison
Marteau (martelage, redressage)	Martelage proscrit (NF EN 1090-4) : déformation, fissuration du revêtement
Visseuse à chocs sans limiteur de couple	Serrage excessif : rondelle écrasée, plateau ou lèvre déformés, perte d'étanchéité
Cloueur à poudre sur plateau perforé ou crevé, sur acier < 6 mm, sur bois ou béton	Clouage non admis (RAGE §8.3.2 et §8.4.2.1) : utiliser les vis du §3.3
Peinture de retouche en aérosol	Surépaisseur et coulures, aspect non conforme ; retouche au pinceau uniquement
Crayon graphite (crayon à papier)	Le graphite favorise la corrosion des surfaces zinguées : utiliser un marqueur feutre

Les copeaux et limailles de perçage laissés sur les plateaux s'oxydent et tachent le revêtement : ils doivent être retirés au fur et à mesure (brosse souple ou aspirateur).

3. Pose des plateaux

3.1 Mise en place, appui et emboîtement

- **Longueur d'appui** : ≥ 60 mm sur tout type d'appui.
- **Emboîtement** : chaque plateau s'emboîte sur le précédent (lèvre sur lèvre) ; vérifier que l'emboîtement est complet et régulier sur toute la longueur.
- **Lèvres vers le bas** ; plage plane côté local.

3.2 Aboutements (extrémité, continuité, bout à bout)

- **Recouvrement d'about** : ≥ 20 mm (extrémité, continuité, aboutement).
- **Aboutement bout à bout sur appui** : largeur d'appui ≥ 90 mm sur charpente métallique, ≥ 120 mm sur charpente bois ; chaque plateau fixé sur l'appui.

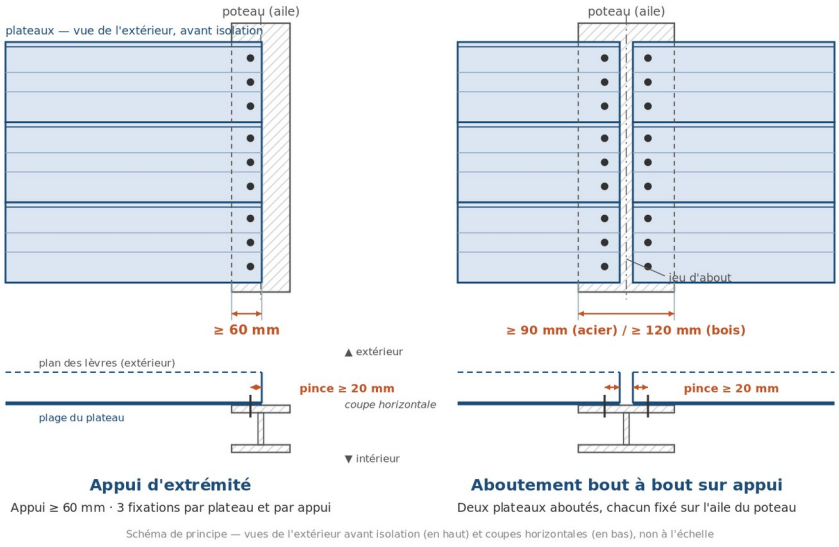


Figure 3 — Appui d'extrémité et aboutement bout à bout sur l'aile du poteau (vues de l'extérieur avant isolation et coupes horizontales).

3.3 Fixations aux appuis

Fixer chaque plateau par au moins 3 fixations par appui, en acier inoxydable ou acier protégé adapté à l'ambiance. La fixation de référence est la vis autoperceuse ; le clou à pisto-scellement est une variante possible sous conditions.

Fixation de référence : vis autoperceuses (PROFIL C / Faynot)

Vis autoperceuses Ø 6,3 mm à tête hexagonale à embase (TK12), posées perpendiculairement à la plage, dans le plat du plateau au droit de l'appui, en respectant la pince ≥ 20 mm (§3.2) ; serrage à la visseuse à butée de profondeur ou à couple réglé. Choix de la vis selon la nature et l'épaisseur de l'appui :

Support (panne)	Vis en plateau	Vis de couture
Panne métallique 1,5 à 8 mm	Vis autoperceuse P8 6,3 × 27 TK12	P1 4,8 × 20 TK12
Panne métallique 5 à 13 mm	Vis autoperceuse P13 6,3 × 35 TK12	P1 4,8 × 20 TK12
Panne bois	Vis autoperceuse P1 6,3 × 55 TK12	P1 4,8 × 20 TK12

Fixation d'un élément de finition : vis P1 4,8 × 20 TK12.

Validation du serrage

- **Correct** : embase plaquée sur la plage, sans jeu ni déformation ; vis perpendiculaire.
- **À reprendre** : jeu sous l'embase (resserrer) ; plage gondolée ou vis qui tourne dans le vide (filet arraché : poser une vis de diamètre supérieur ou une fixation complémentaire à côté) ; vis inclinée (déposer et reposer perpendiculairement).
- **Vis à rondelle d'étanchéité** (peau extérieure, §5.2) : joint EPDM légèrement comprimé, affleurant le bord de la rondelle acier ; ni joint libre, ni joint écrasé et débordant.

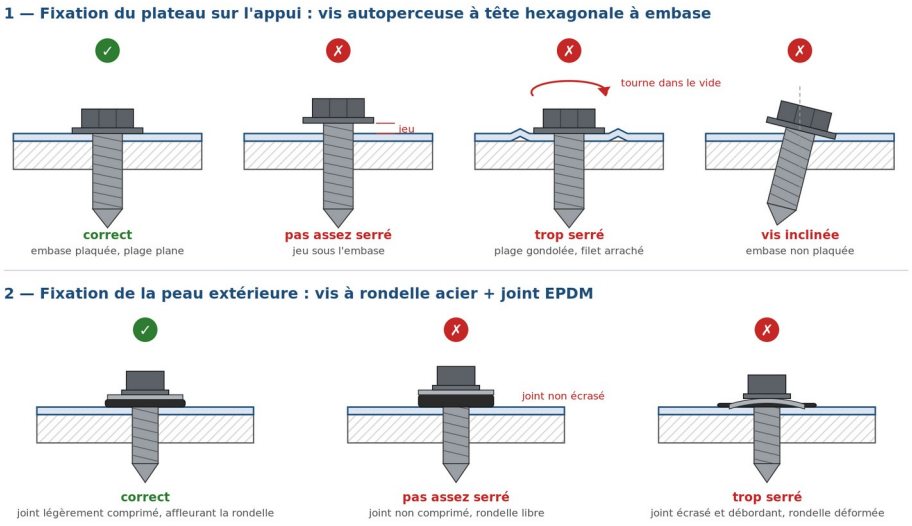


Figure 4 — Validation du serrage des vis : fixation du plateau (vis à embase) et fixation de la peau extérieure (vis à rondelle + joint EPDM).

Variante : fixation par clous à pisto-scellement (type Hilti, SPIT)

Sur ossature acier, les vis peuvent être remplacées par des clous posés au cloueur à poudre, aux conditions suivantes (RAGE §7.5, §8.3.2, §8.4.2.1 et Annexe F) :

- **Plateaux pleins uniquement** : les clous ne sont pas admis sur plateaux perforés ou crevés.
- **Support en acier d'épaisseur ≥ 6 mm** (aile de poteau ou de panne, S235 à S355). Sur acier < 6 mm, bois ou béton : vis uniquement.

- **Clous sous Évaluation Technique Européenne / Avis Technique**, posés avec le cloueur et les cartouches prévus par cette évaluation ; résistance caractéristique au cisaillement Pk > 200 daN (RAGE §6.2.2.3).
- **Même densité que les vis** : au moins 3 clous par plateau et par appui. Le couturage des lèvres reste réalisé par vis P1 4,8 × 20 (§3.4).
- **Mise en œuvre** : plage bien plaquée sur l'aile, tir perpendiculaire, épaisseur cumulée des tôles clouées ≤ 4 mm, distances au bord selon la fiche du fabricant. Puissance réglée par essais sur chantier (épaisseur et nuance de l'aile), puis contrôle du dépassement de tête à la jauge (Hilti X-ENP : 8,2 à 9,8 mm).
- **Clou mal posé** : ne jamais le reprendre au marteau ; ajuster la puissance et poser une fixation complémentaire à côté (clou ou vis).

Fabricant	Clou	Cloueur	Évaluation	Support
Hilti	X-ENP-19 L15 (unitaire) · L15 MX / MXR (en bande)	DX 76-PTR · DX 860-ENP	ETE-04/0101	Acier ≥ 6 mm
SPIT	HSBR14 (unitaire, tube, bande)	P560 (également P230, P230L, P525L)	ETE-08/0040	Acier ≥ S235, ≥ 6 mm

Références données à titre d'exemple : vérifier l'évaluation en vigueur et la fiche technique du fabricant (charges, distances au bord, choix des cartouches et réglage).

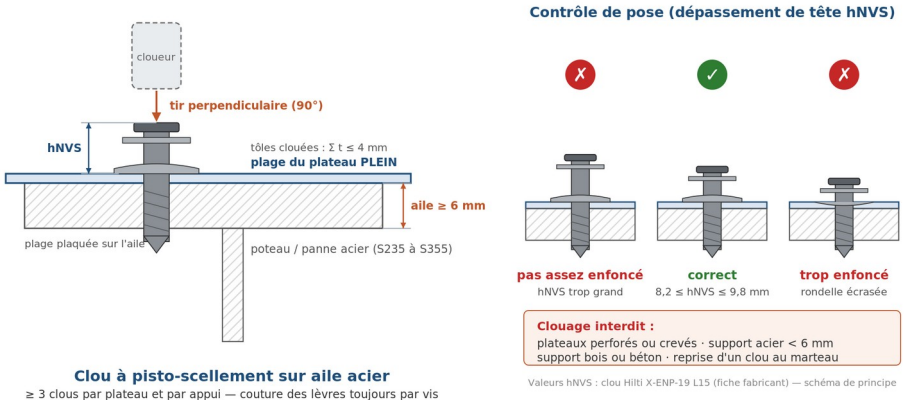


Figure 5 — Fixation par clou à pisto-scellement : conditions de pose et contrôle du dépassement de tête (hNVS).

3.4 Couturage des lèvres

Les lèvres des plateaux sont couturées entre elles par vis autoperceuse P1 4,8 × 20 TK12, à raison d'une couture tous les 1 m maximum. Le couturage participe à la rigidité de l'ensemble et au maintien de l'emboîtement.

3.5 Contrôle de la largeur de pose

La largeur utile d'un plateau admet une tolérance de ± 2 mm (PROFIL C ; limite RAGE ± 3 mm pour une largeur utile ≤ 600 mm — §7.1.1.b, Tableau 7 ; voir §2.3). Pour éviter une dérive cumulée (plateaux posés trop « ouverts »), qui désaligne les lèvres et nuit à l'emboîtement :

- reporter un trait de pose (calepinage) et contrôler la largeur de pose cumulée au cordeau, par exemple tous les 5 à 10 plateaux ;
- recaler si nécessaire pour rester dans la tolérance, et vérifier le bon emboîtement des lèvres avant couturage.

3.6 Déplacement des lèvres

Le déplacement vertical des lèvres sous poids propre supporté est limité à h/15. Au-delà, des dispositifs de reprise de charge aux écarteurs sont nécessaires (RAGE §6.2.2).

3.7 Pose en quinconce

Lorsque le nombre de travées est impair (3 ou 5) et que le plateau ne convient pas en pose sur 2 appuis, poser les plateaux en quinconce, en alternant la pose sur 2 appuis et sur 3 appuis (toute étude est à soumettre au service technique).

3.8 Porte-à-faux

Le porte-à-faux d'un plateau ne peut excéder le dixième de la portée adjacente (L/10), sans dépasser 400 mm.

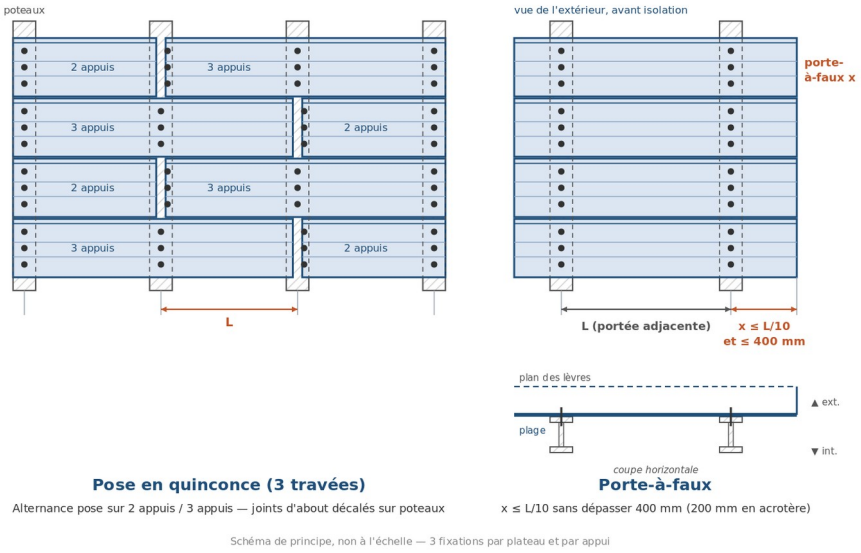


Figure 6 — Pose en quinconce (3 travées, alternance 2 / 3 appuis) et porte-à-faux (vues de l'extérieur avant isolation et coupe horizontale).

3.9 Interruption au droit des planchers

Si la structure porteuse est interrompue à chaque plancher, plateau, écarteurs et peau extérieure sont interrompus au même niveau ; sinon, les écarteurs sont interrompus au niveau du plancher, plateau et peau pouvant rester continus (RAGE, figure 15).

4. Pare-vapeur et isolation

4.1 Pare-vapeur

Les plateaux pleins réalisent un pare-vapeur en partie courante. Dans le cas de plateaux perforés, la mise en œuvre d'un pare-vapeur est obligatoire : il est disposé en fond de plateau avant la première couche d'isolant, ou dans l'épaisseur du bardage en respectant la règle des 2/3 – 1/3 (RAGE §6.6.2.2).

4.2 Isolation — exemple 1 : deux couches croisées (RAGE)

L'isolation est constituée de deux couches croisées : la première déroulée en fond de plateau, la seconde pincée par le profil sur les lèvres. L'épaisseur maximale de la seconde couche est de 80 mm ; l'épaisseur cumulée des deux couches est limitée à H + 20 mm (H = hauteur du plateau). La seconde couche est maintenue sur les lèvres par vis Ø 4,8 mm mini à plaquette Ø 40 mm mini (2 fixations en tête, puis au moins 1 fixation tous les 2 m²).

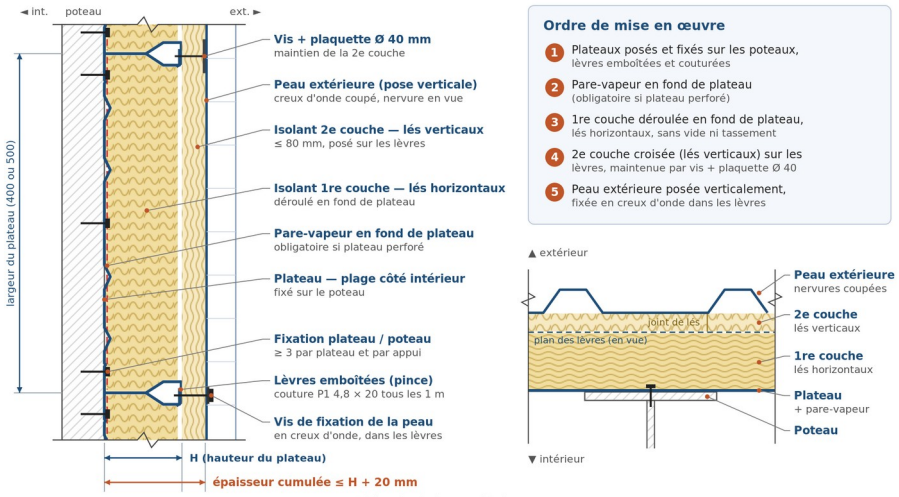


Figure 7 — Complexe de bardage double peau : coupe verticale, coupe horizontale au poteau et ordre de mise en œuvre (plateau, pare-vapeur, isolant en deux couches croisées, peau extérieure).

4.3 Isolation — exemple 2 : procédé ROCKBARDAGE (Avis Technique)

Le procédé **ROCKBARDAGE** (ROCKWOOL, Avis Technique n° 2.2/14-1625_V4) remplace les deux couches croisées et les écarteurs : un **panneau unique de laine de roche** (50 kg/m³, Euroclasse A1) est inséré dans chaque plateau. Sa **languette usinée** recouvre les lèvres et joue le rôle d'entretoise (40, 60 ou 80 mm) ; la peau extérieure est fixée à travers l'isolant par des **vis-entretoises**. Les règles de l'exemple 1 (2e couche ≤ 80 mm, cumul ≤ H + 20 mm) ne s'appliquent pas : la mise en œuvre relève de l'Avis Technique, à consulter dans sa version en vigueur.

Plateau PROFIL C	Entretoise e	Panneau ROCKBARDAGE	Épaisseur	R (panneau nu)	Vis-entretoise (ETANCO / SFS)
71-400 · 71-450 (H 70)	40 mm	ROCKBARDAGE	110 mm	3,30 m².K/W	Ø 5,5 × 70 / × 69
	60 mm	ROCKBARDAGE ENERGY	130 mm	3,90 m².K/W	Ø 5,5 × 90 / × 89
	80 mm	ROCKBARDAGE EVOLUTION	150 mm	4,50 m².K/W	Ø 5,5 × 110 / × 109
91-400 · 91-500 (H 90)	40 mm	ROCKBARDAGE	130 mm	3,90 m².K/W	Ø 5,5 × 70 / × 69
	60 mm	ROCKBARDAGE ENERGY	150 mm	4,50 m².K/W	Ø 5,5 × 90 / × 89
	80 mm	ROCKBARDAGE EVOLUTION	170 mm	5,15 m².K/W	Ø 5,5 × 110 / × 109

D'après l'Avis Technique (tableaux 3, 4a, 8, 10b et 11b). Les hauteurs PROFIL C (71 et 91 mm) sont assimilées aux hauteurs nominales 70 et 90 mm de l'Avis Technique : compatibilité à faire confirmer par l'assistance technique ROCKWOOL.

- **Plateaux** : acier S320GD minimum, épaisseur nominale ≥ 0,75 mm ; portée ≤ 6 m, porte-à-faux ≤ L/10 et ≤ 400 mm. Plateaux posés, fixés et couturés comme au §3.
- **Pare-vapeur** : en moyenne hygrométrie avec plateaux perforés ou crevés, film ROCKSOURDINE en fond de plateau, étanché en périphérie par bande adhésive ALU. Le voile noir des panneaux « REVETU » est esthétique et ne remplace pas le pare-vapeur.
- **Panneaux** : référence « Lèvre droite » pour les plateaux PROFIL C, insérée partie usinée en premier ; languette en recouvrement des lèvres ; joints décalés entre deux lignes de plateaux consécutives. Porte-à-faux d'un panneau ≤ 200 mm, emboîté d'au moins 500 mm (points singuliers).
- **Vis-entretoises** : autoperceuses Ø 5,5 mm à double filet + rondelle alu/EPDM Ø 16 (ETANCO FASTOP-COLORSTOP, CAPINOX STOP, S-TET STOP ; SFS SDRT2, SDRTZ2), vissées dans les 2 lèvres ; longueur selon l'entretoise (tableau ci-dessus).
- **Peau extérieure sans ossature** : en extrémité de plaque, une fixation par nervure de recouvrement et aux autres nervures principales (5 par mètre au maximum) ; ≤ 1,6 m entre fixations le long d'une même nervure ; lignes de fixations espacées au plus d'une largeur de plateau ; ≥ 2,5 fixations/m². Peau maintenue provisoirement pendant la pose ; reprise du poids propre à vérifier (3,3 kg par vis en pose verticale pour une entretoise de 40 ou 60 mm, 3,5 kg pour 80 mm).
- **Avec ossature secondaire** (Z, oméga ou Z THERMIQUE) : pré-perçage 6 mm (ETANCO) ou 6,5 mm (SFS), montants sur au moins 3 appuis, entraxe ≤ 2 m, lame d'air de 20 mm entre peau et isolant.

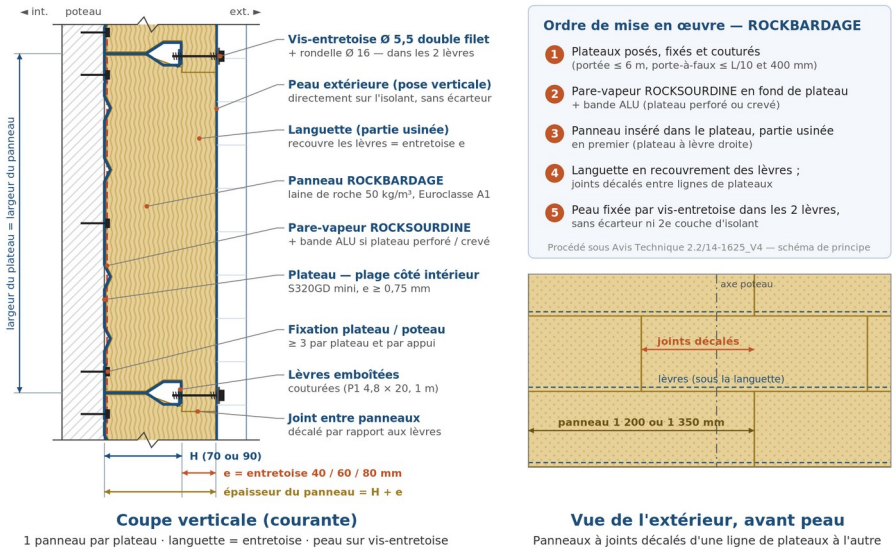


Figure 8 — Exemple ROCKBARDAGE : coupe verticale (panneau unique, languette en entretoise, vis-entretoise dans les lèvres), vue avant peau (joints décalés) et ordre de mise en œuvre.

5. Pose de la peau extérieure

5.1 Écarteurs

- Écarteurs (Zed, Oméga ou U) mis en œuvre lorsque l'épaisseur d'isolant dépasse la profondeur du plateau ; hauteur 80 mm maximum ; entraxe ≤ 2,0 m.
- Fixation sur les lèvres des plateaux par vis autoperceuse Ø 5,5 mm mini, répartie sur au moins trois lèvres, en quinconce ou sur chaque lèvre.
- Masse de la peau extérieure et des écarteurs limitée à 16 kg/m² (10 kg/m² au-delà de h = 100 mm ; tableau 2 de la RAGE).

5.2 Fixation de la peau extérieure

La peau extérieure (plaques nervurées) est fixée en creux d'onde sur les lèvres ou les écarteurs ; première tôle posée en pied avec un jeu minimum de 5 mm avec la bavette ; densité des fixations établie selon les efforts de vent. La couture des plaques entre elles est réalisée tous les 1 m maximum (vis Ø 4,8 mm mini).

- Serrage des vis à rondelle d'étanchéité contrôlé selon la figure 4 (joint EPDM légèrement comprimé, affleurant la rondelle).

6. Points singuliers

6.1 Pied de bardage

En pied, poser la bavette / le larmier (jet d'eau) assurant l'évacuation de l'eau ; conserver un jeu de 5 mm entre l'extrémité de la peau extérieure et la bavette (pas de contact direct).

6.2 Tête de bardage et acrotère

En tête, poser la couvertine ou le closoir de finition ; respecter les recouvrements et l'étanchéité. En acrotère, le porte-à-faux est limité (voir §3.8).

6.3 Angles et encadrements de baies

Traiter les angles, appuis, linteaux et tableaux de baies par façonnés et habillages compatibles (tôles planes / pliages PROFIL C), en respectant les recouvrements et la continuité de la protection.

7. Tolérances de pose et réception

Les tolérances du gros œuvre ne peuvent être ni rattrapées ni compensées par le bardage (RAGE §8.4.6). Les tolérances propres de pose s'appliquent (planéité, alignement des lèvres, largeur de pose cumulée) ; à réception, vérifier notamment l'alignement et l'emboîtement des lèvres, l'absence de jour aux recouvrements et la conformité des fixations.

8. Contrôles en cours de pose (check-list)

- Structure porteuse réceptionnée (aplomb, alignement, appuis conformes).
- Contrôle dimensionnel du profil réalisé et consigné (§2.3) : largeur utile b1 / b2 / b3, hauteur, épaisseur, longueur, mesures à au moins 200 mm des extrémités.
- Outillage conforme sur le chantier (§2.5) ; aucun outil interdit utilisé (§2.6) ; copeaux retirés.
- Sens de pose respecté : plateaux horizontaux, lèvres vers le bas, emboîtement complet.
- Longueur d'appui ≥ 60 mm ; aboutements ≥ 90/120 mm sur appui ; recouvrements d'about ≥ 20 mm.
- ≥ 3 fixations par plateau et par appui ; vis adaptées au support (P8 / P13 / P1 6,3×55) ou clous à pisto-scellement (plateaux pleins, acier ≥ 6 mm, dépassement de tête contrôlé).
- Couturage des lèvres tous les 1 m (vis P1 4,8 × 20).
- Largeur de pose contrôlée au cordeau et recalée (tolérance largeur utile) — pas de jour aux recouvrements.
- Pare-vapeur posé si plateaux perforés ; isolation en 2 couches croisées (cumul ≤ H + 20 mm) ou procédé sous Avis Technique (ex. ROCKBARDAGE : référence lèvre droite, joints décalés, longueur des vis-entretoises).
- Écarteurs / peau extérieure fixés selon les efforts de vent ; jeu de 5 mm en pied.

9. Sécurité et précautions

- Les plateaux et la peau de bardage ne doivent recevoir aucun élément étranger au bardage ni servir de support d'ancrage EPI, ligne de vie ou échelle (NF EN 795).
- Découpe à la grignoteuse ou à la cisaille uniquement ; la disqueuse et le tronçonnage abrasif sont proscrits (brûlure du revêtement, amorce de corrosion) ; éliminer les bavures.
- Préserver le film de protection pendant la pose ; retoucher immédiatement toute amorce de corrosion (rives de coupe, perçages).
- Cloueur à poudre : utilisation réservée à un opérateur formé, port de lunettes et de protection auditive, cartouches stockées sous clé et hors de portée, jamais de tir dans le vide ni à travers un plateau non plaqué sur son support.
- Respecter les consignes de sécurité du chantier (travail en hauteur, manutention).